



Association de Billard de Thorigné-Fouillard

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Rennes le 20/09/1989 N° dossier W353008386
N° agrément Jeunesse et Sport 98 35 S 09

@mail : billards@abtf35.fr

Réunion du Comité Directeur

Lundi 20 juin 2016 à 20h30

Membres du comité Directeur :

Hervé RABAULT	Présent
André DELABARRE	Présent
Laurent BRUGEROLLES	Absent
Marc ÉLUARD	Présent
Frédéric CRAPIN	Absent
Régis DURAND	Présent
Marcel JOSSELIN	Présent
Jean-Charles THOUVENIN	Absent

Étaient invités par le comité directeur mais n'ont pu se joindre à la réunion : Christian Tahier et Manu Orhant

Ordre du jour :

- Point sur les compétitions.
- Bilan des formations.
- Examen DFI
- Matériel
- Discussion budgétaire.
- Nuit du sport et accueil périscolaire.
- Point divers (barbecue, tenues sportives, récompenses de la mairie, réinscriptions équipes de pool)

Compte-rendu :

- Point sur les compétitions.
 - Compétitions Blackball :
 - DN3 (TF1 (5 joueurs)):
 - 4^{ème} de sa poule. Très belle saison.
 - Individuel : Philippe Touroux 12^{ème}.
 - DR1 (TF2) (6 joueurs)
 - 11^{ème} (sur 12) l'équipe évoluera l'an prochain en DR2. Vraiment dommage !
 - Individuel : Flavien Briand 19^{ème}.
 - DD1:
 - TF3 (6 joueurs) : 2^{ème} de sa poule et 3^{ème} de la région (toutes poules confondues).
 - TF4 (8 joueurs + 1 remplaçant en cours de saison) : 5^{ème}.
 - Individuel : Christian Tahier 2^{ème}.
 - Individuels :
 - Kevin Lejars : 4^{ème} en « Toutes catégories » rate la finale de secteur d'un cheveu.
 - Philippe Touroux : qualifié en finale de secteur à Granville le 4 juillet
 - Compétitions Snooker :
 - Pas de participation de membre du club cette année.
 - Cyril Martin a participé à un stage organisé par la ligue de Bretagne le 1^{er} mai à Dinard et animé par Stéphane Ochoiski
 - Compétitions Carambole :
 - 5 quilles : Coupe Solidor du 24 avril 2016 à Saint-Malo :
 - 3^{ème} : ABTF 1 : André Delabarre, Christian Tahier et Emmanuel Orhant
 - 5^{ème} ABTF 2 : Régis Durand, Mathieu Geslin et Hervé Rabault). 5^{ème}.
 - Bande R1 : André Delabarre 3^{ème} de la finale régionale – montée en N3 l'an prochain.
 - Cadre 42/2 : André Delabarre 3^{ème} de la finale régionale.
- Par ailleurs 2 membres du club ont pris part aux compétitions régionales (Hervé Rabault (libre R3 et Bande R2) et Jean-Pierre Nael (libre R4)

➤ Bilan des formations :

Le bilan des formations est assez contrasté cette année puisque pour la première fois depuis quelques années nous proposons une offre conséquente mais que ces offres n'ont malheureusement pas toujours rencontré leur public ;

Par ailleurs les engagements des « élèves » n'étant pas suffisamment formalisés, l'assiduité n'a pas été, loin s'en faut, toujours respectée.

Pour la carambole 3 animateurs se sont proposés en début d'année pour prendre en charge des séquences : Andre et Joël pour la « libre » et Hervé pour le « 5 quilles ».

Pour André le bilan est très satisfaisant puisque ses 2 groupes ont bien fonctionné.

Pour Hervé, les rendez-vous mensuels du jeudi soir ont été assurés avec une fréquentation en revanche assez fluctuante.

Pour Joël, les soirées « on cause billard » ont peiné à rencontrer le succès et ont été arrêtées début janvier. Le groupe du vendredi soir, trop hétérogène a lui aussi eu du mal à trouver son régime de croisière.

Pour le billard à poche : deux séquences étaient proposées en début d'année : un rendez-vous mensuels le vendredi soir et le samedi matin.

Les rencontres du samedi matin ont été très vite stoppées par absence de combattants ; en revanche celles du vendredi ont été confortées grâce à l'engagement fort de Christian Tahier qui s'est proposé d'assurer une animation hebdomadaire les vendredi soirs (jusqu'au 30 avril). Pour autant les quelques personnes intéressées ne sont pas venues régulièrement, et le plus souvent sans prendre soin de prévenir l'animateur de leurs absences.

L'ensemble de ces éléments nous engage à revoir les modalités d'exercice de la formation l'an prochain avec comme objectif principal de sceller en début d'année l'engagement entre les animateurs et les « élèves ». Toutes les modalités pour y parvenir sont sur la table (chèque de caution, formations payantes, etc. ...), et devront être calées avant le début de la saison avec les animateurs potentiels.

Arbitrage : organisée au club le 16 janvier pour la formation théorique (avec 6 personnes de Thorigné) puis à Caudan pour la partie pratique le 16 avril.

Le club compte désormais 2 arbitres de Ligue (Hervé Rabault et Marcel Josselin) et un arbitre fédéral (André Delabarre)

➤ Examen Diplôme Fédéral d'Initiateur (DFI)

Suite à la demande formulée par JM Delamarche lors de sa visite de club avec Nicolas Rimbot, les dates retenues par la DTN sont les week-ends du 10-11 septembre et du 5-6 novembre.

Concernant l'organisation pratique, ci-après le cahier des charges transmis par Marc Massé :

Pour le stage des 10 et 11 septembre, animé par Marc Massé et Antony Di Rosa :

- *La journée du samedi porte sur les connaissances réglementaires et organisationnelles de la FFB, il faut donc simplement une table, des chaises et un mur sur lequel projeter des documents.*
- *La journée du dimanche se déroule autour des billards à poches disponibles dans le club pour travailler sur « la conduite d'une séance de perfectionnement ou d'entraînement ». Il faut donc pouvoir échanger librement avec les candidats autour du billard, c'est donc incompatible avec le déroulement d'une compétition dans le même local et ça peut déranger les usagers du club éventuellement.*

Pour la session d'examen des 5 et 6 novembre- jury composé de Marc Massé, Antony Di Rosa, Louis Edelin et Jean-Michel Delamarche.

Deux ateliers vont travailler en simultanée :

- *Un atelier sur les billards (épreuve pratique et conduite de séance) : il faut pouvoir utiliser le billard à poches nécessaire en fonction du candidat et de la mention choisie, et permettre en même temps à un autre candidat de préparer (un candidat passe l'épreuve tandis qu'un autre prépare son sujet sur une table dans un coin tranquille)*
- *Un atelier autour d'une table (épreuve orale) : une pièce annexe, un bureau... + un coin tranquille où un candidat peut préparer son sujet (idem : un candidat passe l'épreuve, tandis qu'un autre prépare).*

En fonction du nombre de participants et compte tenu de la nécessité de trouver un local avec 2 salles distinctes pour passer l'épreuve théorique, la mairie sera sollicitée pour nous proposer une solution.

➤ Matériel.

L'achat du nettoyeur de billes a été réalisé compte tenu de la bonne santé financière du club. Denis a confectionné une tablette (assortie d'un système antivol) pour accueillir le nouveau nettoyeur de billes.

L'achat d'un portable 4G est à réaliser pour compléter la souscription de l'abonnement SFR. Par **Marcel**.

L'achat d'une protection plastique a été réalisé via Internet (société Nortufting). A la suite d'une erreur de coordination, l'achat a été réalisé le même jour par Herve et par Marcel !!! Nous avons donc deux nappes plastiques de protection !!

Le bureau métallique sera évacué le 25 juin à la déchetterie. Il sera remplacé par les petites tables présentes dans divers endroits de la salle, qui encombrant plus qu'elles ne servent.

Devant le refus de la mairie de nous donner 2-3 lampes de réserve pour les billards français, Marcel a acheté 2 lampes à Leroy Merlin. Elles remplaceront les 2 lampes « jaunes » qui seront-elles mises en réserve pour pallier une éventuelle panne un jour de compétition.

Suite aux problèmes électriques rencontrés cette année, les services techniques de la mairie ont procédé le 23 mai à des travaux sur l'ensemble de l'installation des Molières et ont notamment dissocié les dispositifs de protection par salle. L'accessibilité au disjoncteur est en revanche toujours exclue (seule les personnes disposant d'une habilitation spécifique pouvant intervenir en cas de disjonction).

Éclairage Led : A l'instar de ce qui est en place au club de Le Rheu, le club envisage de demander à la mairie, dans le cadre des demandes d'investissement, de financer la modification des éclairages des billards. La solution des dalles lumineuses à LED présentant nombre d'avantages des devis doivent être réalisés pour les mettre à l'appui de notre demande :

Marcel se charge de voir le coût d'achat de ces matériels à Leroy-Merlin,

Hervé contactera l'électricien qui a procédé aux travaux au club de Le Rheu ; le contact est :

Ets Pénard Elec, 6 rue des genêts, 35132 Vézin-le-Coquet / 02.99.64.57.58 / 06..09.35.02.75

penardelectricite@wanadoo.fr

A l'issue de la discussion sur le budget, les réfections des tapis validées par le Comité Directeur pour la saison prochaine sont :

- Blackball par Breizh billard (Stéphane Dumont) – plus tard dans la saison.
- Carambole par « Billards bretons » : 890€ pour 2 billards (fourniture et pose de drap « Simonis 300 rapid Vert jaune » + 2 jeux de billes super Aramith de luxe – couleur jaune, blanche et rouge).

Par ailleurs pour permettre un bon équilibre budgétaire de ces réfections, une répartition sur deux ans pourrait permettre d'assurer le remplacement bisannuel de tous les tapis :

- Saison 2016-2017 : réfection de 1 billard français et de 4 billards anglais.
- Saison 2017-2018 : réfection du snooker et de 2 billards français.

Une prospection est à réaliser pour la création d'un affichage extérieur pour que la présence club soit visible depuis la rue. Cet affichage devant impérativement être apposé par la mairie.

➤ Discussion budgétaire :

Une première esquisse du budget qui sera présenté aux suffrages de l'assemblée générale du club a été présentée au comité directeur par Marc.

Les grandes lignes validées par le comité Directeur sont:

Le nombre d'adhérents pris en compte est de 55 membres (contre 69 cette année)

La cotisation adulte est fixée à 130€, licence incluse (augmentation de 1€ pour le club et 2€ correspondant à la hausse de la part Ligue et Fédération). Le prix de la cotisation « jeune » sera à étudier.

Le club procédera à la réfection de 2 billards français (en tout début de saison) et des 4 billards anglais (en toute fin de saison)

Une provision de 300€ est constituée pour l'accueil d'un stage à la « Bande » animé par Grégory Le Deventec (Douarnenez).

La réfection des maillots n'est pas budgétée en l'absence de devis et dans l'espoir d'un sponsor qui pourrait prendre en charge cette dépense.

Le budget du club basée sur des dépenses maximisées et des recettes très raisonnablement évaluées pourrait donc être en léger déficit d'exploitation en fin d'année ; la réserve de trésorerie sera donc vraisemblablement sollicitée, ce qui est une bonne politique compte tenu de l'encaisse confortable du club (essentiellement dévolues aux gros investissements futurs - de type remplacement de billards.

➤ Nuit du sport et accueil périscolaire

La nuit du sport s'est déroulée le vendredi 3 juin 2016 (dès 18h) et la « permanence » ABTF a été assurée par Herve, Régis. Des flyers avaient été préparés et remis aux quelques visiteurs. La fréquentation a été inférieure à l'année passée.

La journée « portes ouvertes » du samedi 11 juin de 10h à 16h a eu un résultat calamiteux malgré un article dans Ouest-France.

Prévoir donc l'an prochain un article dans AMI et affiches dans le centre du bourg.

Accueil de jeunes de CE1-CE2 dans le cadre des activités périscolaires les 12, 19 et 26 mai (de 16h30 à 17h30) pour une initiation au billard français. 9 enfants ont été accueillis par Marcel, André, Denis et Laurent, Jean-Pierre.

Les élèves étaient trop jeunes, il serait préférable de privilégier des élèves de CM2.

➤ Divers

Barbecue de fin d'année : samedi 25 juin à 12h30 :

Une petite vingtaine de personnes sont attendues.

L'an prochain peut-être faudrait-il décaler d'une semaine (vers début juillet) pour ne pas être en collision avec les fêtes des écoles !

Les clubs de squash et de tennis ont été avisés par mail de cet événement et n'ont pas émis de réserve.

Le barbecue de la commune étant réservé par les écoles, **Hervé** amènera le sien et profitera de la remorque pour évacuer le bureau vers la déchetterie.

Les tables, les chaises de la commune ont été réservés le 22 mai. Livraison à surveiller cette semaine. Par **Jean-Charles**.

Les achats à faire pour les consommables pris en charge par le club (l'entrée, le fromage et les liquides) seront effectués samedi matin par **André et Marc**.

Tenues sportives :

Ci-dessous la décision de la fédération pour la saison 2016-2017 (cf. lettre du président de la fédération sur le site de la FFB) :

A. Tenue sportive commune à toutes les disciplines et toutes les phases de jeu

- polo de couleur unie ou bicolore (les motifs bariolés sont interdits) ;

- pantalon de ville (sans clou, sans rivet) de couleur noire (les poches apparentes latérales et frontales sont interdites) ;

- chaussettes ;

- chaussures fermées de teinte unie noire (y compris la semelle), aucun marquage ou logo n'est permis s'il est de couleur différente de la chaussure.

B. Autres éléments sur la tenue sportive

L'écusson du club et/ou des armoiries de la ville est brodé ou floqué. Il doit être placé sur la poitrine à gauche, côté cœur. Les prénom et nom du joueur peuvent apparaître à droite. L'inscription dans le dos du nom de la ville du club du joueur est autorisée.

C. Publicité

La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes aux règles de l'éthique sportive.

La surface totale n'est pas limitée mais doit être placée sur le haut du corps.

L'organisateur peut imposer la marque de son sponsor ; dans ce cas la publicité vient en supplément de la (les) marque(s) personnelle(s) des joueurs.

Les nouvelles dispositions laissent donc une place plus large à la publicité et il convient donc de partir en quête de sponsors pour financer les maillots, non budgétés sur l'exercice prochain. Des devis vont donc être demandés cet été pour la confection de 40 maillots.

André se rapproche du fournisseur du Club de Le Rheu :

Pascal Bremond, société MPC (Match Production Création) 5 rue du chêne vert 35650 LE RHEU

Tél: 02 99 14 87 33, port: 06 63 13 24 07.

Hervé contacte « planet sport », notre fournisseur (trop cher) habituel.

Remise des récompenses à la soirée de la clôture de la vie associative:

Ont été proposés cette année :

Nom de l'équipe ou du sportif	Catégorie (poussin, cadet...)	Niveau (département, région, national...)	Classement ou performance
Thorigné-Fouillard 3 (Antony Deroin, Emmanuel Ohrant, Christian Tahier, Fred Lefas, Gérald Brunet)	Séniors	Championnat Régional par équipe DD1	3ème du championnat
Philippe TOUROUX	Vétérans	Championnat Régional « individuel »	Qualifié finale secteur Ouest (Granville 4 juillet)
André Delabarre	Bande R1	Championnat Régional « individuel »	3ème du championnat Montée en Nationale 3
	Cadre 42/2	Championnat Régional « individuel »	3ème du championnat

Nom Prénom	Descriptif du parcours associatif du bénévole motivant le choix des responsables de l'association.	Nbre d'années de présence dans l'Assoc.
RENAULT Denis	Denis Renault, sans être membre du comité Directeur est un élément moteur de notre association à laquelle il apporte tout son dynamisme et ses compétences techniques. C'est ainsi qu'il a procédé à tous les réaménagements internes de la salle de billard des Molières après l'agrandissement de celle-ci et qu'il est un membre actif pour participer à l'organisation, à l'arbitrage et à la bonne tenue de toutes les compétitions accueillies par le club. Sa contribution aux activités de la commune va d'ailleurs bien au-delà de notre club puisqu'il a notamment très largement contribué à la réalisation du four à pain de la ferme des Longrais (inauguré en octobre 2014). Le comité Directeur du club souhaite donc récompenser cet adhérent aussi sympathique qu'efficace et dont le seul défaut est de ne jamais savoir dire « non » à toutes les sollicitations qu'on lui soumet !!	6 ANS

Les récipiendaires retenus par la mairie sont exclusivement les sportifs. Un mail leur a été adressé pour leur demander d'être présents à la cérémonie de remise des médailles de la ville le vendredi 27 mai à 18h. Normalement Manu Orhant et André Delabarre seront présents.

Réinscription des équipes de pool pour le championnat de Bretagne FFB:

Une première approche des joueurs nous permet d'assurer la présence d'au moins 3 équipes l'an prochain : la DN3 (emmenée par Mano), la DR2 de Fredo Crapin et la DR2 de Christian Tahier. La troisième DR2 est encore incertaine et conditionnée à des réponses fermes de plusieurs des joueurs composant l'équipe cette année.

L'inscription de la DN3, accompagnée du chèque de caution de 200€ est à adresser à David Daeron pour le 2 juillet au plus tard. Par **Hervé**

La journée « porte ouverte » de début d'année est fixée au samedi 17 septembre (de 10h à 16h) et un article pour l'AMI devra être constitué avant le 5 juillet pour annoncer l'événement.

L'assemblée générale du club est fixée au jeudi 1^{er} septembre 2016 à 20h. Les convocations seront adressées par mail dans l'été. Par **Hervé**

La prochaine réunion se tiendra le lundi 29 août 2016 (au club).